Archives départementales de l'Isère

Mariage de Michel Seppey fabricier avec Madeleine Huissiere veuve Brun

N° 7

L'an mil huit cent trente quatre, et le vingt cinquieme jour du mois de juin, sept heure du matin dans la maison commune, par devant nous maire officier public de l'Etat civil de la commune de la Mure, Canton de Vizille Département de l'Isère, sont comparus Pierre Michel Seppey marinier, trouvant domicilié et né en cette commune, le dix huit fructidor l'an sept de la republique française, fils majeur et legitime de Claude Seppey marinier cultivateur, et de Marie Huissiere décédés domiciliés en cette commune, lui présent et consentant d'une part. et d'autre Madeleine Huissiere veuve Brun, menagère domiciliée et née en cette commune le onze germinal l'an douze de la republique française, fille majeure et legitime de Claude Huissiere veuve Brun, cultivateur domicilié en la commune de Coublevie, et de defunte Marguerite Hrem mariés décédé en cette commune. Le deux du mois de janvier mil huit cent quinze, les trois actes ci dessus relatés existant dans les archives de la Mairie de cette commune. Ledit Claude Huissiere veuve Brun, aussi ici présent et consentant d'autre part; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, pour lequel les publications ont été faites en cette commune les dimanches quinze et vingt deux juin du mois de juin et dans la commune de Coublevie aussi quinze et vingt deux du présent ainsi qu'il en résulte d'un certificat délivré par monsieur le curé de ladite commune, aucune opposition ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition, et après lecture donnée de lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées

Et du chapitre vi du titre du code civil intitulé du mariage,
avons demandé aux futurs époux et aux futures épouses s'ils
veulent se prendre pour mary et pour femme, et chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, —
déclarons au nom de la loi que, Michel Seppey cultivateur
et Marguerite Heritier cultivateur, sont mis en mariage
devant nous avons dressé acte en présence de Jean
Seppey cultivateur agé de trente ans
frère du futur, Pierre Ogier cultivateur agé de
trente ans domicilié en cette Commune, de Louis Bruchin
mont-brun agé de trente-huit ans frère de la future
de Joachim Brun cultivateur, agé de trente-huit
ans de Beauplex à la future tous domiciliés
en ce lieu, a signé avec nous lesdits époux, non
les époux, les époux, le père de l'époux ni la mère de l'époux
et le père de l'épouse ainsi que le témoin interpellé
pour ne savoir de ce enquis et requis
a prié nous en avoir fait lecture du présent acte
et les témoins approuvant son contenu

Ogier

Chorel